

<https://philosophie.ac-creteil.fr/spip.php?rubrique214>

EXERCICES et Ressources SUR LES NOTIONS.

Publication date: samedi 27 novembre 2021

Creation date: 28 novembre 2021

Copyright © Ressources et exercices philosophiques - Tous droits réservés

Exercices et apprentissage de la réflexion philosophique

Le programme n'établit pas la liste exhaustive des exercices permettant aux élèves de maîtriser les contenus enseignés et de faire par eux-mêmes l'apprentissage de la réflexion philosophique. Il revient au professeur de leur proposer les exercices les mieux adaptés à leur formation comme à leurs progrès et d'utiliser dans la conduite de son cours diverses démarches philosophiques. Ce faisant, le professeur fournit des exemples du traitement des questions par les philosophes, que les élèves sont invités à s'approprier afin de progresser dans la construction et l'expression de leur pensée. Retour ligne automatique

Les apprentissages reposent toutefois sur deux formes majeures de composition : l'explication de texte et la dissertation.

► **L'explication de texte** s'attache à dégager les enjeux philosophiques et la démarche propre d'un passage extrait de l'oeuvre d'un des auteurs du programme. En se rendant attentif à la lettre de ce passage, l'élève explicite le problème posé ainsi que le rôle et le sens des propositions présentes et des concepts à l'oeuvre dans le texte. Ce faisant, il en dégage l'organisation raisonnée, en s'attachant tant à son unité de sens qu'aux moments différenciés de l'argumentation.

► **La dissertation** est l'étude méthodique et progressive d'un problème que l'analyse d'une question permet de construire. L'élève travaille à sa formulation explicite. Il développe, en vue de l'élaboration d'une réponse fondée à la question posée, une réflexion étayée par des analyses conceptuelles, des références et des exemples pertinents. Il met en oeuvre une pensée propre, déployée en un discours continu dont il prend la pleine responsabilité.

► **Explication de texte et dissertation sont deux exercices complets qui reposent sur le respect d'exigences intellectuelles élémentaires** : exprimer ses idées de manière simple et nuancée, faire un usage pertinent et justifié des termes qui ne sont pas couramment usités, indiquer les sens d'un mot et préciser celui que l'on retient pour construire un raisonnement, etc. Cependant, composer une explication de texte ou une dissertation ne consiste pas à se soumettre à des règles purement formelles. Il s'agit avant tout de développer un travail philosophique personnel et instruit des connaissances acquises par l'étude des notions et des oeuvres.

Les divers travaux accomplis par les élèves permettent au professeur de vérifier qu'ils se sont appropriés de façon précise, rigoureuse et raisonnée les problèmes, les concepts et les exemples étudiés en cours.

► **Les exercices proposés aux élèves sont autant d'occasions pour eux d'acquérir et d'exercer les capacités indiquées par le programme et notamment :**

« circonscrire les questions qui requièrent une réflexion préalable pour recevoir une réponse ; confronter différents points de vue sur un problème avant d'y apporter une solution appropriée ; justifier ce qu'on affirme et ce qu'on nie en formulant des propositions construites et des arguments instruits ; mobiliser de manière opportune les connaissances que l'on a pu acquérir par la lecture et l'étude des textes et des oeuvres philosophiques ».

L'importance conférée à la dissertation et à l'explication de texte, que les programmes mentionnent comme exercices principaux, n'implique pas nécessairement leur usage exclusif.

Les programmes y insistent, l'éventail des exercices proposés aux élèves n'est pas déterminé a priori, et il revient au professeur de choisir ceux qui lui paraissent le mieux appropriés à l'acquisition et à l'exercice des capacités philosophiques de ses élèves, ainsi qu'à la préparation des épreuves du baccalauréat. En particulier, même si les sujets de dissertation de l'épreuve de philosophie du baccalauréat sont la plupart du temps réglementairement proposés sous forme de question, rien n'interdit, en cours d'année, de proposer aux élèves d'autres formulations : notions, couple de notions, citations, etc., pourvu que cela soit pédagogiquement pertinent et ajusté aux capacités et aux besoins attestés des élèves.

► **Pour les élèves de terminale n'ayant pas suivi l'enseignement de spécialité « Humanités, littérature et philosophie »** et rencontrant pour la première fois l'enseignement de la philosophie, la dissertation et l'explication de texte représentent des exercices nouveaux auxquels ils doivent être initiés de manière progressive. À cet effet, le professeur veille, en particulier, à ce que les termes utilisés de manière transversale par un ensemble de disciplines - et notamment ceux de « problématisation » ou d'« argumentation » - soient compris et mis en oeuvre dans le contexte propre de la discipline « philosophie » et en tenant compte de ses exigences propres.

► **Les élèves qui ont suivi ou qui suivent l'enseignement de spécialité « Humanités, littérature et philosophie »** ont bénéficié ou bénéficient d'une première expérience de la discipline « philosophie », s'agissant de

l'étude des textes et du questionnement philosophiques, ainsi que de la composition écrite ou orale. Après concertation avec le professeur en charge de l'enseignement de spécialité, le professeur en charge de l'enseignement de philosophie explique aux élèves de quelle manière ils peuvent intégrer et exploiter en classe de philosophie les acquis de l'enseignement de spécialité et des exercices qui y sont pratiqués.

► **Qu'il s'agisse de la dissertation ou de l'explication de texte, le professeur se garde de toute méthodologie hors-sol ou prescription formelle et abstraite, qui pourraient conduire à l'application mécanique de procédures rhétoriques vides, sans relation à un travail sur une ou des notions articulées à une question de philosophie ou à l'étude de texte.** S'il est parfois utile de proposer aux élèves un cadre formel susceptible de les rassurer et de guider leur réflexion, celui-ci est toujours ajusté aux opérations intellectuelles et discursives requises, soit par le traitement d'un intitulé de sujet, soit par l'étude d'un extrait de texte, soit, plus généralement, l'examen d'un objet déterminé. C'est ainsi en contexte que le professeur s'assure que les élèves acquièrent compréhension et maîtrise des opérations rationnelles impliquées par l'étude d'un texte ou requises par une composition écrite ou orale. Ces opérations concernent notamment :

- la structure du raisonnement : position des prémisses, enchaînement des propositions, établissement des conclusions, etc. ;
- les modalités du raisonnement : raisonnement hypothético-déductif, inductif, analogique ; raisonnement par l'absurde, etc. ;
- les principes d'argumentation ou de contre-argumentation dans le cadre d'une analyse ou d'une discussion raisonnées : examen des présupposés, élucidation des éventuels paralogismes, etc. ;
- les finalités du raisonnement : acquérir ou fixer un savoir, déterminer un ordre de conduite,
- etc.

En toutes circonstances, par l'évaluation systématique de leurs travaux et par la précision des corrections et commentaires, mais aussi des corrigés qu'il en propose, le professeur s'assure que les exercices effectués contribuent ostensiblement aux progrès de ses élèves. L'évaluation du travail va effectivement de pair avec l'indication expresse des éléments à reprendre et à retravailler, effectivement, dans une perspective de progrès.